

Le Pass découverte est un titre de participation temporaire valable 1 jour, 8 jours ou 30 jours, nominatif et individuel délivré par le club, destiné aux pratiquants occasionnels. La validité de la licence commence à une date choisie par le club ou le pratiquant. Il n'y a pas de limitation de pass pris par un pratiquant. En revanche un pratiquant ne pourra pas prendre 2 Pass découverte dans des clubs différents à des dates communes. Le Pass donne droit à la garantie Responsabilité civile et Accidents corporels à la date de début de validité du titre.

Le Pass découverte, dans notre club, est soumis à l'approbation des accompagnateurs en fonction des difficultés des randonnées

Tarif	Adulte
	Souscription entre le et le
1 jour	5,00 €
8 jours	10,00 €
30 jours	15,00 €

Dossier complet à fournir :

- La demande de Pass découverte ci-dessous dûment remplie et signée.
- Votre règlement (*uniquement par chèque à l'ordre des Randonneurs cogolinois*),

Contacts : randocogolin83310@orange.fr

Tél. 06 30 22 21 35 (Patrice Schwartz en cas de non-réponse laisser un message avec vos coordonnées)

Site web : <http://les-randonneurs-cogolinois.e-monsite.com>

Demande de Pass découverte

	M ^{me}	M.	Prénom	Nom	Date de naissance	Randonnée Pédestre	Marche Nordique	Marche Aquatique
Adhérent(e)	☐	☐				☐	☐	☐

Adresse :

Tél. : Adresse mail (**LISIBLE**) Nationalité

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et des statuts de l'association " Randonneurs cogolinois ". J'ai noté que la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 fait obligation aux associations d'une fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents.

Je déclare être en bonne condition physique, ne pas suivre de traitement médical pouvant m'interdire les activités couvertes par la licence FFRandonnée et je m'engage à être convenablement équipé(e).

Je joins un chèque d'un montant de €

A Cogolin, le , mention manuscrite " *lu et approuvé* "

Signature :